



GFI Informatique Sophia-Antipolis élection des délégués du personnel 2015

Ne laissez personne choisir à votre place : VOTEZ

Salariés ceci vous concerne



Ces élections sont organisées, afin d'élire vos représentants :
les Délégués du Personnel de Sophia-Antipolis

Si nous parvenons à 10% des suffrages de l'Union Economique et Sociale GFI, la CFDT pourra vous représenter et négocier les accords d'entreprise avec la direction.



Jean-Paul DEASTI

Depuis 2002 je travaille à la TMA SAP du centre de services de Sophia-Antipolis

Mes engagements :

- Défendre les salariés de l'agence
- Informer les salariés face aux menaces de mutation et de déplacements lointains
- Soulever les problèmes par les questions mensuelles.

Nos objectifs :

- Maintenir les réunions mensuelles avec la direction. Ce lien est une nécessité.
- Suivre les modalités d'application des textes encadrant notre activité. Code du travail , convention collective syntec, accord d'entreprise. Ceci inclut des aspects de notre quotidien tels que remboursement des frais, conditions de déplacement, ordre de mission....
- Mise en place d'un observatoire des sanctions disciplinaires (avertissement, convocation à un entretien....) qu'il faut suivre et encadrer pour aider le salarié.



- Interlocuteur de la direction. Partenaire social, nous avons la charge de vous représenter et d'être un interlocuteur crédible envers la direction.

- L'implantation dans le département des Alpes Maritimes de la CFDT peut fournir une assistance et des conseils extérieurs à l'agence GFI



Relayer toute réclamation individuelle ou collective concernant la réglementation du travail :

- Code du travail
- Convention collective
- Salaires
- Durée du travail
- Hygiène et sécurité

Etre l'interlocuteur de l'inspecteur du travail :

- Lors de ses visites dans l'entreprise
- Le saisir pour les problèmes d'application du droit du travail

Plus d'informations sur
cfdtgfi.jimdo.com